



Date de Convocation 22/09/2020	L'an deux mille vingt Le mardi 29 septembre à 20 heures 30 Le Conseil municipal
Date d'affichage 22/09/2020	légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Nathalie THEBAULT, Maire Etaient présents: B.KARPOFF - C.DUBOIS – L.FLEURY – N.ALMEIDA – D.CASSAND – T.DAVID – R.FAVIER – C.VARNIER SEGARD
En exercice 11	
Présents 09	Formant la majorité des membres en exercice
Votants 11	Absents: MJ.BOURILLON (Pouvoir à L.FLEURY) – JP.SPENNEL (Pouvoir à B.KARPOFF)

M. David CASSAND a été élu secrétaire.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 JUILLET 2020 :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2020.

MODIFICATION DE LA DELIBERATION DE DELEGATION DE FONCTION AU MAIRE :

A la demande de la Préfecture, il convient de modifier la délibération de délégation de fonction au Maire en fixant des limites ou conditions sur 4 points. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de modifier les points suivants :

- de fixer dans les limites d'une augmentation ou d'une diminution de 5% les tarifs communaux
- de procéder jusqu'à 10 000 € à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements.
- de régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules communaux jusqu'à 1 500 €.
- de réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 10 000 €.

NOMINATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE :

Le conseil municipal nomme M. Ludovic Fleury, correspondant défense.

AJUSTEMENT DU REMBOURSEMENT TRANSPORT SCOLAIRE :

Auparavant la commune remboursait 50 % des dépenses des parents pour les transports scolaires de leur enfant de la maternelle au lycée et cela se faisait avec une année de retard. Le nouveau conseil municipal a décidé lors du vote du budget le remboursement à 100 % de ses frais de transport et Madame le Maire souhaite que le remboursement se fasse maintenant pour l'année en cours. Il convient donc de régulariser le montant versé pour cette année en rajoutant les terminales de l'année dernière. Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote un budget supplémentaire de 1 200 € par rapport au 3 000 € prévu au budget primitif.

MISE EN PLACE DU RIFSEEP :

Mme le Maire présente le nouveau dispositif applicable aux communes qui remplace le régime indemnitaire se substituant à un système de primes et indemnités fragmentées par un outil plus homogène et commun aux 3 fonctions publiques. Ce nouveau régime introduit la notion d'engagement professionnel pour l'attribution d'une indemnité, évalué au cours de l'entretien annuel. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'appliquer ce nouveau régime indemnitaire à compter du 1er octobre 2020.

AJUSTEMENT DU FONDS DE CONCOURS VOIRIE TRAVAUX DU GRUCHET :

Mme le Maire informe que suite à la fin des travaux de voirie de la rue des gruchet, le coût final pour la commune s'élève à 31 112,55 € au lieu de 30 873,75 €. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de voter un budget supplémentaire de 239 €.



TARIF DE LOCATION BARNUM

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de fixer à 350 € le tarif de location du Barnum et de fixer à 1 500 € la caution.

QUESTIONS DIVERSES :

- SIEGE : Il avait été envisagé la pose d'éclairages publics solaires rue d'Hébécourt, chemin de la reine blanche et rue des gruchets, le coût d'enfouissement étant trop important vu la longueur de ces voiries. Après expertise, ces rues ont une mauvaise exposition au soleil (espaces boisés) et ne permettrait pas un rechargement optimal. Un devis a été établi pour le changement en leds de la rue d'hébécourt pour un montant total de 5 000 € avec un coût communal de 1 667 € (40 %). Pour information, le SIEGE propose un groupement d'achat électricité suite à l'abandon des tarifs bleus pour les collectivités.
- Histoire : Pierre MOLKHOUE, historien, propose ses services pour la rédaction d'un livre sur l'histoire de la commune. Mme le Maire propose de réfléchir sur ce sujet vu le coût important proposé.
- Ecole : Mme le Maire remercie l'institutrice et les agents pour la rentrée scolaire qui s'est déroulée dans de bonnes conditions sanitaires.
- Eglise : les travaux d'assainissement débuteront début octobre.
- Visite. : Mme le Maire remercie le sénateur Hervé Maurey pour sa visite dans la commune.
- Intercommunalité : Mme le Maire remercie le président de la communauté de communes, Alexandre RASSAERT, son 1er vice-président James BLOUIN, Nicolas LAINE vice-président en charge de la mutualisation et du contrat de territoire et le directeur général des services pour leur visite en Mairie. Mme le Maire a été élue vice-présidente en charge de la communication, du marketing territoriale et du numérique. Mme le Maire rappelle quelques axes de travail de l'interco : amélioration de l'habitat (portail FAIRE), assainissement non collectif, développement économique (aides à la création d'entreprises), mobilité (rézo pouce pour le covoiturage), prévention de la santé, médiathèque (mise en place d'un drive pour les livres et ateliers pédagogiques), tourisme (appli ARCADIUS chasse au trésor dans le château de Gisors). Toutes les informations sur les compétences de la communauté de communes du Vexin Normand sont en ligne (www.cdc-vexin-normand.fr) ou en téléchargeant l'appli MYCCVN.
- Bâtiments : les fenêtres et portes ont été changées sur le bâtiment salle association et logement.
- Gendarmerie : la commune a un nouveau référent l'adjudant Eythier.
- Gym seniors : le mercredi matin de 10h30 à 11h30.
- Mécénat : la convention avec la société MODIS a été signée pour une mise en place des ordinateurs à l'école.
- Mme le maire rappelle la présence d'un défibrillateur à la salle des fêtes.
- Elagage : des courriers seront adressés aux propriétaires riverains du chemin de la reine blanche.
- Syndicat des eaux : échange avec le président nous informant de la mise en place de compteurs communicants, d'un surpresseur supplémentaire au coudray. Mme le Maire lui a demandé une réunion d'information pour échanger sur la qualité de l'eau sur la commune.
- Fibre optique : les dernières habitations sont en cours de raccordement.
- Enfouissement : la 2ème tranche Sainte Austreberte débutera fin octobre.
- Mme le Maire informe que la 2ème édition du mag est en cours.
- Ruche : Madame le Maire annonce la création d'un rucher communal dans le jardin de la mairie. Celui-ci est en place depuis 15 jours et l'ensemble des précautions de sécurité ont été mises en place. Remerciements à Renaud Favier pour la gestion de cette action et pour le don de ruches. Remerciements également à M. LATISTE et M.DAVERTON pour leur mise en place dans la cour de la mairie avec l'intronisation d'une colonie d'abeilles.
- Thierry DAVID demande s'il existe des aides de l'interco pour l'achat de « véhicules verts ». Mme le Maire l'informe qu'il faut voir avec la région.
- Renaud FAVIER revient sur l'idée d'un jumelage. Plusieurs options peuvent être envisagées : un jumelage avec une commune à l'étranger ou une constellation avec des communes en France ou à l'outre-mer. La réflexion est engagée.

La séance est levée à 22h15